

TRAVAUX DU GROUPE DE LINGUISTIQUE

JAPONAISE

Université de Paris VII

VOLUME II. HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE.

MORPHO-SYNTAXE.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS

DE LA FONDATION DE FRANCE

LA STRUCTURE DU SYNTAGME VERBAL JAPONAIS

André WLODARCZYK

Cet article présente les conclusions du mémoire de maîtrise soutenu par l'auteur à l'Université Paris VII en juin 1973.

0. INTRODUCTION

La linguistique structurale a mis en cause les catégories de la science grammaticale traditionnelle, parce qu'elles ne donnent pas de la langue l'image d'un système cohérent. Du point de vue structuraliste, toute grammaire est constituée par un ensemble catégoriel d'oppositions systématiques. Ainsi, toute catégorie grammaticale est censée s'opposer soit à une autre catégorie, soit à une catégorie zéro. L'application de ce principe à l'étude de diverses langues a cependant montré que les interprétations obtenues diffèrent à tel point d'une langue à l'autre qu'elles sont pratiquement incomparables. Cette difficulté se fait particulièrement sentir lorsqu'on quitte le domaine indo-européen pour aborder l'étude de langues appartenant aux familles les plus éloignées.

D'autre part, malgré une méthodologie en apparence commune, il n'est pas rare que, pour une seule et même langue, plusieurs chercheurs proposent des interprétations tout à fait différentes. Fréquents sont les cas, en effet, où l'établissement de telle ou telle opposition semble ne dépendre que de la décision du linguiste. Il est donc évident que malgré les précautions méthodologiques et terminologiques dont les études modernes s'entourent, leurs résultats sont souvent arbitraires et subjectifs. Deux dangers menacent l'entreprise du linguiste qui s'efforce de rendre compte du fonctionnement d'une langue dite exotique: ou bien il force, sans même s'en apercevoir, le système de la langue donnée pour la réduire au modèle indo-européen, ou bien il est convaincu de l'originalité de cette langue, mais il ne parvient pas à la décrire de l'extérieur, à conceptualiser ses intuitions de manière à communiquer avec ses collègues étudiant d'autres domaines linguistiques.

Ainsi, pour ce qui est du système verbal japonais, de nombreux chercheurs qui se réclament cependant tous de la linguistique structurale, s'affrontent quand il s'agit de poser tel ou tel système d'oppositions. Ils sont particulièrement divisés sur le choix des oppositions aspecto-temporelles. Et de fait, les interprétations varient suivant les morphèmes que l'on oppose à l'intérieur d'un même paradigme. Par exemple l'opposition *-(r)u/-ta* conduit à des interprétations temporelles, tandis que celle de *-(r)u/-teiru* est susceptible de recevoir une interprétation aspectuelle. C'est ainsi que le morphème *-ru* opposé à *-teiru* recevra une interprétation aspectuelle, et le même morphème

-ru opposé à -ta sera censé représenter une catégorie temporelle.

0.1. PRÉSENTATION TRADITIONNELLE DU SYSTÈME VERBAL JAPONAIS

La tradition grammaticale japonaise s'est surtout efforcée de rendre compte des rapports paradigmatiques et cela aussi bien pour ce qui est du 'verbe' lui-même (*dôshi* 動詞) que de ses 'auxiliaires' (*jodôshi* 助動詞). Ces recherches ont conduit à l'établissement de la 'conjugaison' japonaise (*katsuyô* 活用). Certes, c'est le 'tableau des cinquante sons syllabiques' (*go-jû-on* 五十音), élaboré dès le X^e siècle sous l'influence de l'étude du sanskrit, qui a contribué pour une grande part à l'élaboration de la conjugaison japonaise. Cependant, si le 'tableau des cinquante sons syllabiques' s'inscrivait dans le domaine de la phonétique, c'est la réflexion sur la morphologie et la syntaxe qui a conduit à la 'conjugaison', car après avoir rangé les verbes du groupe dit 'à quatre degrés' (*yodan* 四段) suivant l'ordre du *go-jû-on* (a, i, u, e, Ex: *yoma, yomi, yomu, yome, yome*), on a pu, pour les autres groupes de verbes, faire abstraction de ce paradigme formel et établir ainsi des équivalences fonctionnelles entre des formes différentes sur le plan morphologique (cf. les groupes 'à un degré' *ichi-dan* 一段: *mi, mi, mi-ru, mi-ru, mi-re, mi-yo* et 'à deux degrés' *ni-dan* 二段: *oki, oki, oku, oku-ru, oku-re, oki-yo*).

Malgré ses mérites la 'conjugaison' japonaise présente certaines incohérences qui, du point de vue des méthodes structurales, ne sauraient échapper à la critique. On remarque notamment que le paradigme de cette conjugaison n'est pas homogène. Par exemple, la forme dite 'inachevée' (*mizen-kei* 未然形) des verbes du groupe 'à quatre degrés' (*yodan* 四段) n'est finalement constituée que d'un infixe n'ayant pas de sens autonome et le sens d'inachevé qui lui a été attribué vient des auxiliaires que cette forme est susceptible de s'adjoindre: *-mu* 'hypothèse', *-zu* 'négation', *-ba* 'condition'.

D'autre part, les désinences verbales qui constituent le système catégoriel ont été réparties en deux classes d'unités séparées, ce qui empêche de saisir le fonctionnement du système en tant que tout. Certaines désinences ont été rangées parmi les formes de la conjugaison (*katsuyô*), d'autres ont été classées dans le groupe des 'auxiliaires' (*jodôshi*). Ce dernier groupe a le plus souvent été étudié de manière indépendante par rapport à la conjugaison.

Enfin, la tradition grammaticale japonaise n'a jamais rendu compte des rapports syntagmatiques qu'entretiennent certaines désinences catégorielles entre elles.

0.2. INTERPRÉTATIONS MODERNES

Par la suite, les recherches semblent pouvoir, d'une manière très générale,

être réparties en trois grandes tendances suivant la définition qu'elles adoptent de la conjugaison japonaise :

- (1) Le système est agglutinant et seule la compétence du sujet parlant décide de la suite agglutinée. Chaque désinence est interprétée séparément.

Ex. -MASHI-TA (désinence de politesse + passé)

Les tenants de cette tendance ne proposent aucune hiérarchisation des catégories (Tokieda Motoki, Hashimoto Shinkichi).

- (2) Le système est flexionnel. Les paradigmes sont formés de suites de désinences par deux, trois ou plus. Ainsi, par exemple, -MASU s'oppose en bloc à -MASHITA, MASEN à MASEN DESHITA etc. (C. Balet, N.I. Feldman, I.V. Golovnin).

- (3) Le système est flexio-agglutinant, mais on ne cherche pas à distinguer nettement entre ce qui est fléchi et ce qui est agglutinant. Les tenants de cette tendance se proposent surtout de trouver les oppositions catégorielles au niveau sémantique, et non au niveau de la morphologie.

Ex. -TA s'oppose à -RU par son trait temporel, et -TEIRU ou -TEITA s'oppose à -RU ou à -TA par son trait aspectuel.

(Hattori Shirô, Roy A. Miller, Ch. Haguenaer, B. Saint-Jacques, H. Maës).

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

L'étranger qui aborde l'étude de la langue japonaise se heurte généralement au problème de la combinaison des *'auxiliaires verbaux'* (*jodôshi*). En effet, les grammaires traditionnelles ne donnent pas de règles précises de cette combinaison, ce qui laisse parfois supposer que de telles règles n'existent pas et qu'il s'agit là d'un domaine échappant à toute réduction logique. On en conclut souvent au caractère "illogique" de la langue japonaise.

1.1. Cependant, on peut observer ce qui suit :

- a) soit, par exemple, le verbe *taberu* ("manger"). On y reconnaît le radical verbal (RV) *tabe-* et l'élément *-ru* constituant la forme dite *conclusive* (*shûshikei* 終止形).
- b) soit aussi deux *'auxiliaires verbaux'* *-raRE-¹⁾* (auxiliaire du passif)²⁾ et *-saSE-* (auxiliaire du causatif).

- 1) Nous noterons en lettres minuscules tout ce que nous considérons comme infixes morphologiques.
- 2) Outre son sens de passif (*ukemi* 受身), cet auxiliaire peut avoir les sens suivants: (a) politesse (*sonkei* 尊敬), (b) possibilité (*kanô* 可能) et (c) spontanéité (*jihatsu* 自発).

Le radical verbal *tabe-* peut se combiner avec les deux "auxiliaires" cités des trois manières suivantes:

- | | | |
|-----|---------------------|--------------------|
| (1) | tabe-raRE-(RU) | "être mangé" |
| (2) | tabe-saSE-(RU) | "faire manger" |
| (3) | tabe-saSE-raRE-(RU) | "être fait manger" |

Si on appelle syntagmes verbaux (SV) de telles combinaisons, sur la base des seuls SV (1) et (2) nous pourrions conclure qu'il existe entre les auxiliaires -saSE- et -raRE- un rapport paradigmatique. Mais cette conclusion est démentie par l'existence du SV (3) où les deux "auxiliaires" coexistent sur la même chaîne syntagmatique. Notons également que la distribution des deux "auxiliaires" l'un par rapport à l'autre dans un syntagme verbal du type (3) est régie par une règle fixe: -saSE- précède toujours -raRE- (la chaîne *-raRE-saSE- étant *inacceptable*). C'est pourquoi nous considérons les "auxiliaires" qui se combinent de cette manière comme des "auxiliaires entretenant des rapports syntagmatiques".

1.2. Examinons à présent les possibilités de combinaison du radical verbal *tabe-* (choisi comme exemple) avec les éléments constitutifs des formes dites:

- a) *conclusive* (*shûshikei*)
-U pour les verbes consonantiques
-RU pour les verbes vocaliques.
- b) *impérative* (*meireikei* 命令形)
-E pour les verbes consonantiques
-RO ou YO pour les verbes vocaliques.

Si nous ajoutons ces éléments au radical, nous obtenons:

- | | | |
|-----|---------|-----------------------------------|
| (4) | tabe-RU | "manger ou je, tu... mange(s...)" |
| (5) | tabe-RO | "mange! mange!" |

On constate que ces deux éléments entrent réellement en rapport paradigmatique car à la différence des "auxiliaires" -saSE- et -raRE-, ils ne peuvent pas coexister sur une chaîne syntagmatique (aucune des suites *-RU-RO ou *-RO-RU n'est possible). Nous considérons donc les éléments du type -RU et -RO comme entretenant des rapports paradigmatiques. Notons tout de suite que certains éléments verbaux considérés comme inclus dans les "formes" (*katsuyôkei* 活用形) par la grammaire traditionnelle japonaise (notamment ceux de la forme *inachevée* ou *indéterminée* (*mizenkei* 未然形, *a* de *yom-a*), et de la forme *conditionnelle* (*kateikei* 假定形 *e* de *yom-e*) ne font pas partie de ce que nous considérons ici comme des "éléments paradigmatiques". Nous appellerons ces éléments verbaux des *infixes*.

1.3. D'autre part, comme nous pouvons le remarquer sur les exemples (1) à (4), l'élément -RU est *toujours* présent à la fin du syntagme verbal. C'est entre le radical verbal et l'élément -RU que s'introduisent les auxiliaires

-raRE- et -saSE-.

De plus, les exemples suivants:

(6) tabe-raRE-RO

(7) tabe-saSE-RO

(8) tabe-saSE-raRE-RO

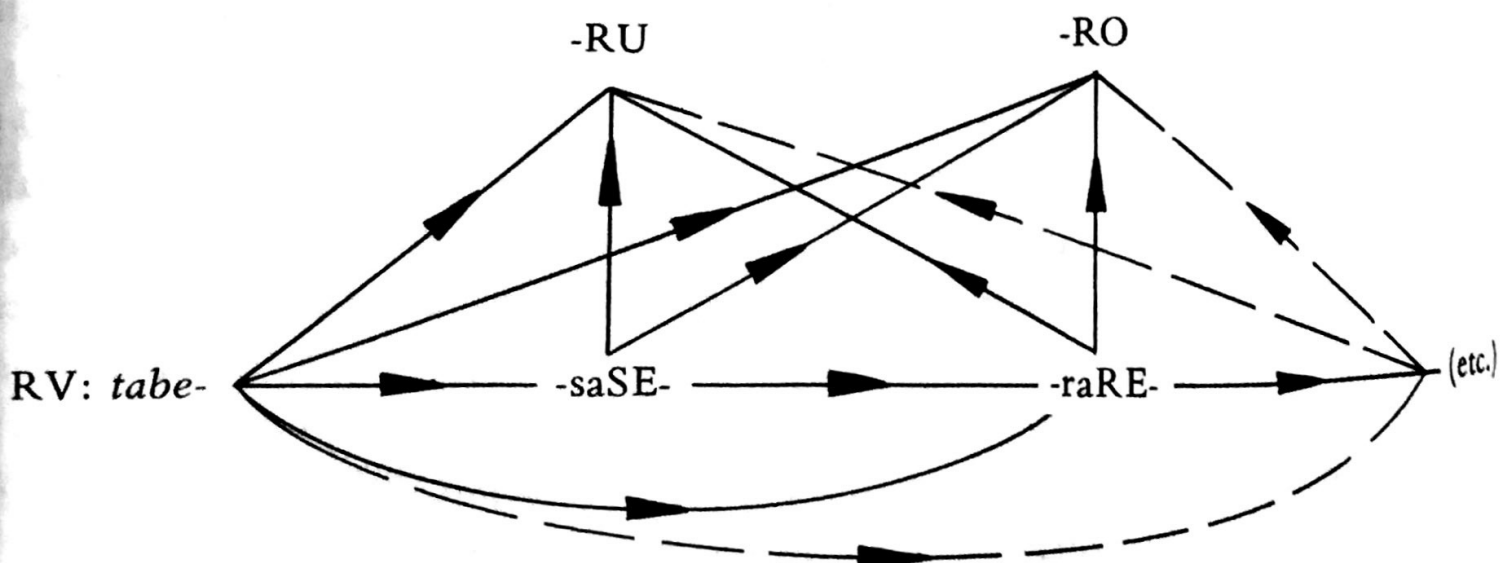
montrent qu'il en est de même pour la forme en -RO (nous verrons par la suite que certains des segments dégagés par la grammaire traditionnelle se comportent de la même manière que -RU et -RO : a) ils se mettent toujours à la fin du syntagme verbal, b) ils entretiennent entre eux des rapports paradigmatiques).

Si nous considérons à nouveau les exemples (4) et (5) nous concluons que les "auxiliaires" sont *facultatifs* et que, par conséquent, les SV peuvent être constitués par addition directe au radical verbal des "éléments paradigmatiques" dégagés ci-dessus. Nous pouvons donc représenter par le schéma suivant la règle générale de combinaison des radicaux verbaux avec les "auxiliaires" s'ordonnant sur l'axe syntagmatique et les éléments s'ordonnant sur l'axe paradigmatique:

RADICAL VERBAL + { AUXILIAIRE(S)
SYNTAGMATIQUE(S) } + ÉLÉMENT PARADIGMATIQUE

Si nous convenons de représenter sur la même ligne que le radical les "auxiliaires" et sur la ligne au-dessus les éléments paradigmatiques, nous pouvons représenter leur fonctionnement par le diagramme suivant (I):

Diagramme I



2. LES ÉLÉMENTS ENTREtenant ENTRE EUX DES RAPPORTS PARADIGMATIQUES

Après avoir étudié un corpus contenant un nombre considérable de syntagmes verbaux, nous avons dressé l'inventaire des segments qui:

- constituent la finale obligatoire de tout syntagme verbal(1)
- entretiennent entre eux des rapports paradigmatiques: la présence de l'un d'eux à la fin du syntagme verbal exclut la présence de tous les autres.

Ces segments sont ceux que entrent dans la composition des SV suivants:

- 1 - la forme conclusive (*shûshikei*) -U/-RU
- 2 - la forme impérative (*meireikei*) -E/-RO
- 3 - la forme suspensive (*renyôkei*) -I/Ø
- 4 - la forme conditionnelle (*kateikei*) suivie de la particule conjonctive (*setsuzoku joshi* 接続助詞) -BA -e-BA/-re-BA

Du point de vue du fonctionnement du système, nous avons été amené à considérer le groupe -e-BA ou -re-BA comme s'opposant en bloc aux autres segments terminaux. C'est pourquoi il semble justifié de traiter ce qu'on appelle la forme en -e- comme la simple adjonction d'un infixe au radical verbal.

Ce système contribue à la solution des difficultés rencontrées actuellement par les linguistes dans l'établissement des sémèmes des formes verbales, en ce qu'il permet de dégager au moyen de critères formels les formes qui entretiennent entre elles des rapports paradigmatiques. En effet, les linguistes modernes ont tendance à partir d'oppositions sémantiques établies a priori (telles que temps ou aspects) et à voir dans le système verbal japonais ces oppositions même si elles ne sont pas entièrement justifiées. Un exemple bien connu de cette façon de procéder a été la discussion sur l'existence d'un futur en japonais. De plus, comme nous le verrons plus loin, l'"auxiliaire" du passé (ou antérieur) en -TA- n'entre pas en rapport paradigmatique avec la forme en -RU, car il peut être suivi d'autres auxiliaires, par exemple de l'auxiliaire conjectural (*suiryô no jodôshi* 推量の助動詞) -RÔ (~-YÔ- pour les verbes vocaliques et -Ô- pour les verbes consonantiques en l'absence de -TA-).

Si nous considérons à présent le système des quatre formes que nous avons dégagées, du point de vue sémantique nous proposons l'interprétation suivante:

- la forme conclusive en -U/-RU s'oppose à la forme impérative en -E/-RO sur le plan modal; la forme en -U/-RU correspondrait au

(1) Nous faisons abstraction dans cette présentation de toutes les constructions comportant la copule DA/DESU.

mode indicatif et la forme en -E/-RO correspondrait au mode impératif.

- Si on considère l'emploi des formes *suspensive d'une part, et d'autre part conditionnelle suivie de BA*, on s'aperçoit que les syntagmes verbaux qui présentent ces formes fonctionnent uniquement en tant que noyaux dépendant d'un autre noyau verbal. Et ces deux formes s'opposent par le fait que l'une d'elles (conditionnelle), en plus d'indiquer la subordination, exprime une nuance de condition.

3. LES 'AUXILIAIRES' ENTREtenant ENTRE EUX DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES

3.1. Au cours de notre examen combinatoire nous avons analysé les chaînes que peuvent former les 'auxiliaires' suivants:

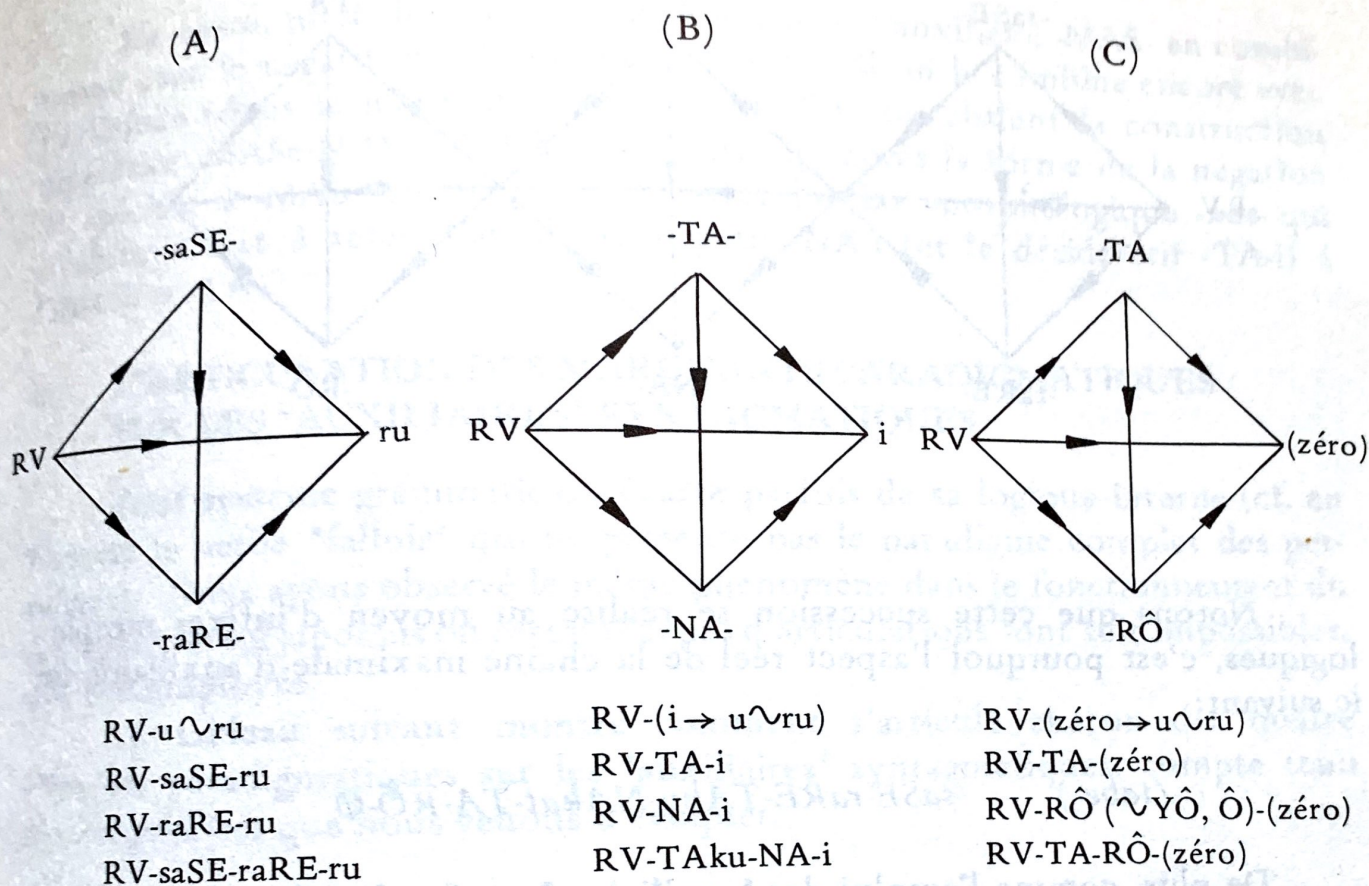
- | | | |
|-----|--------|-----------------------------------|
| (a) | -saSE- | causatif |
| (b) | -raRE- | passif, politesse, potentiel etc. |
| (c) | -TA- | (de TAI) désidératif |
| (d) | -NA- | (de NAI) négatif |
| (e) | -TA- | antérieur |
| (f) | -RÔ- | conjectural, volitif |
| (g) | -MAS- | auxiliaire de respect |

Le marquant de la forme conclusive (*shûshikei*) n'est pas le même pour tous ces 'auxiliaires': ce marquant est -RU pour (a) -saSE- et (b) -raRE- (et -U pour (g) -MAS-); -I pour (c) -TA- et (d) -NA-; \emptyset pour (e) -TA- et (f) -RÔ-. 1) C'est à partir de ce critère morphologique que nous avons classé les 'auxiliaires' en trois groupes de deux (l' 'auxiliaire' de respect -MAS- restant à part). Nous avons ensuite étudié le comportement sur la chaîne syntagmatique de chacun des couples d'auxiliaires ainsi classés. Nous avons donc observé que le causatif -saSE- précède le passif -raRE-; le désidératif -TA- précède le négatif -NA-; l'antérieur -TA- précède le conjectural -RÔ-. Nous représenterons ce fonctionnement graphiquement comme suit: (voir p. 87)

Dans le cas du couple (C) nous sommes autorisé à poser le marquant zéro pour la forme conclusive, ce qui s'expliquerait historiquement par un amalgame (-TA- viendrait de -TE ARI). Quant à l'auxiliaire -RÔ-, il serait le résultat de l'évolution phonétique de -RAMU. Le fait que l'antérieur -TA- peut être suivi du conjectural -RÔ- prouve que nous avons affaire avec -TA- à un véritable 'auxiliaire' s'ordonnant sur l'axe syntagmatique, et non à une 'forme' (TA-*kei*) entrant en rapport paradigmatique avec la forme conclusive en -RU.

1) Le problème du zéro pour la forme conclusive est discuté ci-dessous dans le même paragraphe.

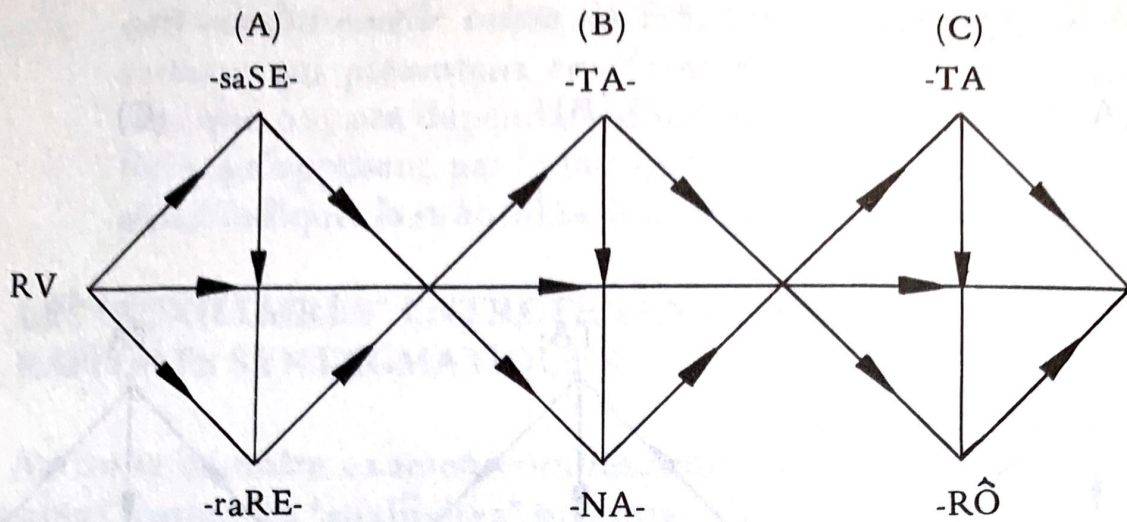
Diagramme II



Ainsi, comme nous l'avons déjà mentionné, notre interprétation de l'antérieur -TA- va à l'encontre de celle de nombreux linguistes modernes (Kunihiro Tetsuya, Kuno Susumu, Sagawa Masayoshi etc.) qui traitent l'auxiliaire -TA- comme s'intégrant à une "forme" (TA-*kei*) s'opposant à la forme conclusive en -RU sur l'axe paradigmatique, ce qui les amène à donner la valeur privative de *non passé* à la forme conclusive en -RU.

3.2. Les trois couples d'auxiliaires se combinent à nouveau les uns avec les autres sur la chaîne syntagmatique selon une règle fixe. Dans le cas d'une chaîne maximale, les trois couples peuvent se suivre l'un l'autre dans l'ordre: le couple A précède le couple B qui précède à son tour le couple C. Nous pouvons représenter cette loi de succession par le diagramme suivant:

Diagramme III



Notons que cette succession se réalise au moyen d'infixes morphologiques, c'est pourquoi l'aspect réel de la chaîne maximale d'auxiliaires est le suivant:

(*tabe-*) *-saSE-raRE-TAku-NAkat-TA-RÔ-Ø*

De plus, comme l'emploi des "auxiliaires" est facultatif, ces "auxiliaires" peuvent tous être absents ou présents en nombre variable. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, une fois que l'on a choisi un "auxiliaire" des couples B et C on ne peut plus choisir un auxiliaire du couple précédent, ce que d'ailleurs les flèches indiquent sur le diagramme.

3.3. Examinons maintenant le comportement de l'"auxiliaire" de respect *-MAS-* dans la chaîne syntagmatique. Cet auxiliaire qui se place après *-raRE-* cause de nombreuses perturbations dans la chaîne maximale et donne lieu à des tournures supplétives. *-MAS-* ne peut être suivi, comme on s'y attendrait, du désidératif *-TA-I* et cette chaîne impossible est remplacée par des tournures supplétives telles que: *-TA-I NO DES-U* ou *-TA-I TO OMOi-MAS-U*.

Comme on le voit dans la dernière tournure, c'est le verbe *OMO-U* ("penser") qui s'introduit et ouvre ainsi la possibilité d'être suivi de *-MAS-* aussi bien que des autres auxiliaires de la chaîne maximale (sauf, bien entendu, ceux qui auraient déjà été exprimés devant *-TA-I*, c'est-à-dire *-saSE-* et *-raRE-*).

Exemples:

RV-saSE-raRE-TA-I TO OMOi -MASHi-TA

RV-saSE-raRE-TA-I TO OMOwa-NA-I

RV-saSE-raRE-TA-I TO OMOwa-NAkat-TA etc.

En outre, pour des raisons morphologiques l'auxiliaire -MAS- en combinaison avec le négatif -NA-I devient -MASE-N. Si on le combine encore avec l'antérieur (dont le marquant habituel est -TA) on obtient la construction supplétive -MASE-N DESHi-TA; cela parce qu'après la forme de la négation -N spéciale à -MAS- on ne peut employer l'infixe morphologique -kat- qui d'habitude sert à relier l'auxiliaire négatif -NA-i (et le désidératif -TA-i) à l'antérieur -TA-.

4. L'ARTICULATION DES MARQUANTS PARADIGMATIQUES SUR LES "AUXILIAIRES" SYNTAGMATIQUES

Tout système grammatical s'écarte parfois de sa logique interne (cf. en français le verbe "falloir" qui ne présente pas le paradigme complet des personnes). Nous avons observé le même phénomène dans le fonctionnement du syntagme verbal japonais où certains types d'articulations sont soit impossibles, soit peu employés.

Le tableau suivant montre comment s'articule chacun des quatre éléments paradigmatiques sur les "auxiliaires" syntagmatiques, compte tenu des irrégularités que nous venons d'évoquer.

Tableau

Éléments Paradigmatiques Auxiliaires Syntagmatiques	CONCLUSIF	IMPÉRATIF	SUSPENSIF	CONDITIONNEL
CAUSATIF	saSE-RU	saSE-RO	saSE- ϕ (TE)	saSEre-BA
PASSIF	raRE-RU	raRE-RO	raRE- ϕ (TE)	raREre-BA
DESIDERATIF	TA-I	(1)	TAku- ϕ (TE)	TAkere-BA
NEGATIF	NA-I	-NA (2)	NAku- ϕ (TE)	NAkere-BA
ANTERIEUR	TA- ϕ	(3)	(5)	TAra-(BA)
CONJECTURAL	RÔ- ϕ	(4)	(6)	(7)
AUX. DE RESPECT	MAS-U	MAS-E	MASH-I-(TE)	MASure-BA (8)

- (1) — Articulation non employée
- (2) — S'adjoit à la forme conclusive: *yaraseruna* "ne fais pas faire". Dans le style poli cette articulation est suppléée par des formes comme: NA-IDE KUDASAI.
- (3) — Articulation non employée.
- (4) — Articulation non employée.
- (5) — Articulation suppléée par des constructions comme -TA NO DE (ATTE) (où NO est le "nominalisateur" et DE (ATTE) la forme suspensive de la copule DA "être").
- (6) et (7) — Articulations que remplacent, par exemple, -RÔ TO OMO-I et -RÔ TO OMOe-BA. Ces deux supplétivismes sont construits à l'aide du verbe OMO-U "penser" qui a lui-même une valeur conjecturale.
- (8) — On observe actuellement la tendance à remplacer MASure-BA par MAS-U NARA.

Si, comme nous venons de le voir, le japonais recourt pour compléter le système à l'emploi de formes supplétives, nous devons noter cependant que, d'un autre côté, cette langue possède des supplétivismes même dans les cas où il existe déjà des combinaisons catégorielles possibles. On a alors des constructions concurrentes qui ne diffèrent que par une légère nuance d'ordre surtout stylistique (exemple: à côté de *yari-Taku-TE* "voulant faire"; *yari-TA-I to omotte* "(pensant) que je veux faire"). Cela est dû au fait que les verbes servant de support dans les constructions supplétives (*omou* dans l'exemple ci-dessus) y perdent presque totalement leur sens lexical d'origine.

5. LA FORME EN -TE

Dans la chaîne syntagmatique des "auxiliaires", -TE peut se placer en troisième position, c'est-à-dire après le causatif et le passif. Il introduit des verbes modaux tels que: (1) *modalités aspectuelles* -TE IRU (procès perçu dans sa continuité ou dans la continuité de son résultat), -TE ARU (procès accompli, statique); (2) *modalités complétives* -TE OKU (procès en prévision), -TE SHIMAU (procès achevé), -TE MIRU (procès tenté), -TE KURU (procès inscrit dans un mouvement de rapprochement), -TE IKU (procès inscrit dans un mouvement d'éloignement); (3) *modalités de don* -TE KURERU, -TE AGERU, -TE KUDASARU, -TE MORAU, -TE ITADAKU.

Ces verbes modaux peuvent à leur tour être affectés d'auxiliaires syntagmatiques et/ou de formes paradigmatiques. (Il va de soi que les auxiliaires du causatif et du passif placés avant l'élément -TE ne pourront pas

affecter à nouveau les verbes modaux introduits par ce dernier. 1)

Exemple:

RV -saSE-raRE-TE I-Taku-NAkat-TA-RÔ- ϕ
(verbe modal)

Par conséquent, une fois de plus, nous devons insister sur l'impossibilité d'opposer la construction -TE I-RU ni à la forme conclusive -RU ni à l'auxiliaire de l'antérieur -TA. Cette construction ne s'oppose sur l'axe paradigmatique qu'à celle en -TE AR-U, l'opposition paradigmatique ayant lieu entre les deux verbes modaux I-RU et AR-U. En outre, ceci n'implique nullement que cette opposition soit d'ordre privatif.

N.B. Quand aussi bien la forme en -TE que l'auxiliaire de respect -MAS- doivent apparaître dans la même chaîne, ce dernier s'adjoindra au verbe modal.

Exemple:

RV -saSE-raRE-TE OKi-MAS- ...

(* RV -saSE-raRE-MASHi-TE OK-U étant inacceptable) 2)

- 1) Ceci signifie que les marques de passif ou de causatif ne sauraient affecter simultanément le verbe principal et le verbe modal (**Okonawarete irareru* n'est pas grammatical), mais non que ces marques doivent nécessairement se situer à gauche de l'élément TE. On rencontre en effet, assez rarement il est vrai, des séquences où elles se trouvent à droite, avec une signification sensiblement différente de celle que ces constructions présenteraient si la marque de passif ou de causatif affectait le verbe principal:

Ex: *Te ni nanika o motte isaseru* "Faire tenir quelque chose dans la main" (à quelqu'un), où SE (*saSE*) confère la valeur causative à l'ensemble *motte iru* "tenir à la main", tandis que si l'on disait *motasete iru*, c'est le procès factitif lui-même qui prendrait l'aspect duratif: "être en train de mettre quelque chose dans la main" (de quelqu'un).

Cf. aussi, avec le "passif du détriment" (*meiwaku no ukemi* 迷惑の受身), des structures telles que.

Konnani nagaku nete irarete wa komaru "Cela me gêne que vous dormiez si longtemps".

(*Nerarete ite wa* rendrait l'aspect duratif de la situation intervenue au détriment du locuteur).

Enfin lorsqu'il est "auxiliaire de politesse," RE peut très normalement être adjoind au verbe modal: *Denwa shite okaremashita ka?* et *Denwa sarete okimashita ka?* (même sens) "avez-vous téléphoné?" sont deux énoncés également acceptables.

- 2) Il n'est pas cependant impossible d'adjoindre -MAS- simultanément au verbe principal et au verbe modal:

Odenwa itashimashite okimasu "Je vais téléphoner", mais ces constructions redondantes, d'une politesse excessive et presque ridicule, sont très exceptionnelles.

CONCLUSION

Comme nous venons de le voir, le fonctionnement du syntagme verbal en japonais moderne est bi-axial; certains éléments, facultatifs, s'ordonnent sur l'axe syntagmatique, d'autres, obligatoires, sur l'axe paradigmatique. Les éléments de l'axe paradigmatique terminent chaque syntagme verbal. Il existe des éléments qui présentent un amalgame d'un élément facultatif et d'un élément obligatoire (-TA étant l'amalgame de l'*antérieur* et du conclusif, -RÔ étant l'amalgame du *conjectural* et du conclusif).

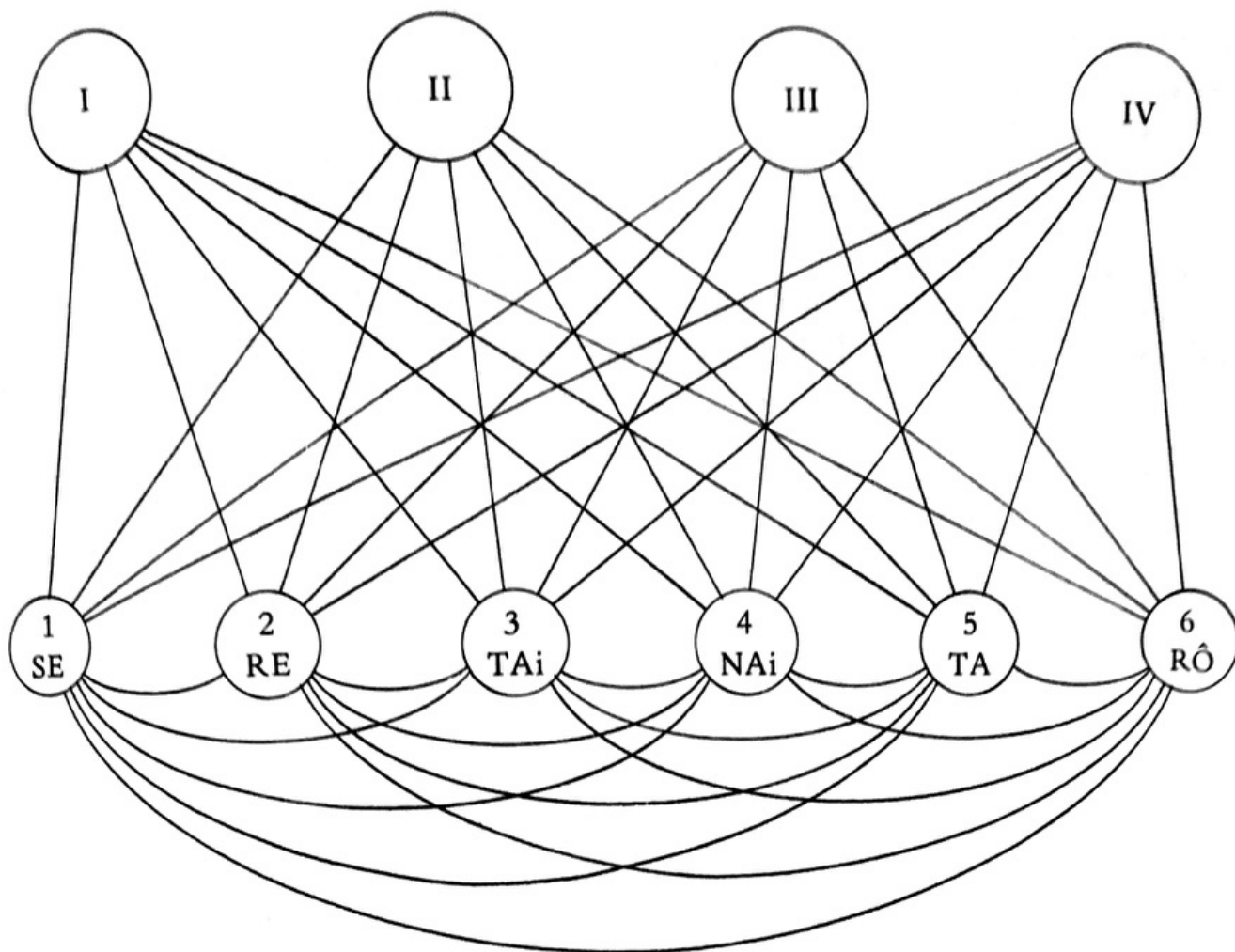
En outre, nous nous sommes aperçu que le système que nous avons mis en évidence fonctionne conformément aux lois de l'algèbre des ensembles (Boule) et qu'on peut le représenter par la formule de Newton. Si nous considérons les éléments syntagmatiques précédemment dégagés (à l'exception de -MAS- que nous écarterons parce qu'il cause de nombreuses perturbations dans la chaîne et introduit des supplétivismes particuliers) comme les éléments d'une *suite ordonnée* (où le nombre d'éléments n égalerait 6), la somme des combinaisons possibles S peut être calculée à partir de la formule suivante:

$$S = \sum_{k=0}^n \binom{n}{k} = \sum_{k=0}^n \frac{n!}{k! (n-k)!}$$

Avec $n=6$ éléments et k prenant les valeurs $0, 1, 2, \dots, 6$, on trouve la somme S qui égale 64. Ainsi le nombre de chaînes possibles s'élève à 64.

Etant donné que chacun des auxiliaires s'articule en outre sur 4 formes paradigmatiques, nous multiplierons le nombre de chaînes par 4. Nous obtenons donc $64 \times 4 = 256$ possibilités, dont 70% environ (compte non tenu des supplétivismes) sont effectivement réalisables dans la langue. Un nombre de possibilités aussi élevé nous fait comprendre pourquoi l'interprétation flexionnelle "par blocs" (Balet, Feldman, Syromjatnikov) ne rend pas compte des oppositions réelles du système. Le diagramme suivant (IV) présente le fonctionnement potentiel du système verbal en japonais moderne. (N.B.: On ne peut parcourir les points du graphe que de gauche à droite et de bas en haut.) Il s'agit là d'une chaîne composée du nombre maximal d'éléments fléchis. Certaines combinaisons, dont nous avons discuté plus haut, sont remplacées par des supplétivismes ou sont interdites pour des raisons sémantiques (ex. l'auxiliaire du passé suivi de la forme de l'impératif). Il ne nous échappe pas qu'il existe d'autres "auxiliaires", par exemple MAI (négatif conjectural) qui, une fois choisis dans la chaîne, interdisent de la prolonger. Mais ces faits ne démentent pas que le fonctionnement du syntagme verbal japonais (c'est-à-dire: *dôshi* + *jodôshi* + élément terminal) soit bi-axial (syntagmatique et paradigmatique), même si le nombre d'éléments qui entrent dans la chaîne syntag-

Diagramme IV



I.	Conclusif	-U/-RU
II.	Impératif	-E/-RO(-YO)
III.	Suspensif	-I/-Φ
IV.	Conditionnel	-eBA/-reBA

matique varie en fonction du choix de ces éléments. Il est certes possible que le système ainsi présenté heurte parfois l'intuition immédiate du lecteur japonophone, en particulier dans les endroits où certaines cases de ce système sont soit vides, soit remplacées par des supplétivismes, mais ces asymétries et ces lacunes ne sauraient nous empêcher de reconnaître la remarquable régularité qui caractérise la structure du syntagme verbal japonais dans son ensemble.

Nous avons à dessein laissé de côté quelques points d'interprétation sémantique, parce qu'ils semblent impliquer la révision de certains concepts de linguistique structurale et notamment celui des oppositions privatives. En effet, comment interpréter l'absence d'un maillon de la chaîne? Si pour l'absence du passif on a tendance à poser un actif (c'est-à-dire *non passif*), doit-on également interpréter l'absence du causatif comme *non causatif*? Le

même problème se pose pour l'absence du désidératif -TA-i, du négatif -NA-i, de l'antérieur -TA- ϕ et du conjectural -RÔ- ϕ . D'autre part, pour ce qui est de l'auxiliaire de respect -MAS-u, son absence est susceptible de deux interprétations différentes: 1) *non respect* ressenti comme "non poli" (dans la langue parlée) et 2) *style neutre* (dans la langue écrite).

Notons que la tradition grammaticale japonaise, sans disposer - bien entendu - des concepts saussuriens de syntagme et de paradigme, était cependant plus proche de cette structure logique originale du syntagme verbal japonais que ne le sont souvent les descriptions des linguistes modernes qui semblent parfois projeter sur la langue japonaise les faits découverts grâce aux méthodes structurales sur la base des langues indo-européennes.

BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

- 服 部 四 郎 : 言語学の方法, 東京 1960
- 金 田 一 春 彦 : 「日本語動詞のテンスとアスペクト」 in:
名古屋大学文学部研究論集,
名古屋 1955
- 国 広 哲 弥 : 構造的意味論 (日英両語対照研究),
東京 1968
- KUNO, Susumu: *The Structure of the Japanese Language*,
The MIT Press, 1973
- MILLER, Roy Andrew: *The Japanese Language*, Chicago 1967
- COYAUD, Maurice: *Rudiments de Grammaire Japonaise*, Paris 1971
- MAËS, Hubert: La Terminologie Grammaticale Japonaise, in:
Travaux du Groupe de Linguistique Japonaise,
Vol. I, Tokyo 1975.
- GOLOVNIN, I.V.: L'Aspect Duratif en Japonais Moderne, in:
*Travaux de l'Institut Militaire des Langues
Etrangères*, Moscou 1954 (en russe).
- SYROMJATNIKOV, N.A.: Système des Modes du Japonais Moderne, in:
Problèmes de Langue Japonaise, Moscou 1971
(en russe).
- XOLODOVIČ, A.A.: Temps et Aspect en Japonais Moderne —
“Temps”, Léningrad 1960 (en russe).